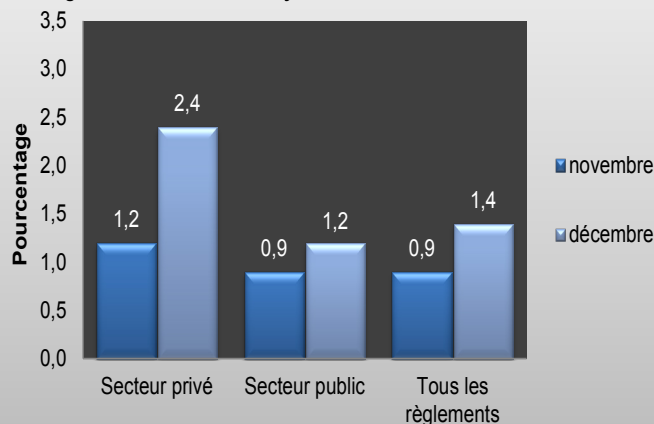


Faits saillants des négociations collectives décembre 2013



Coup d'oeil

Augmentation annuelle moyenne des salaires de base



Conventions conclues en décembre

En décembre, 49 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés. Ces conventions se rapportent à 26 186 employés, dont 84 % dans le secteur public (22 027).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en décembre a été de 1,4 %, une hausse de 0,9 % enregistrée le mois précédent. Dans le secteur public, 40 conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 1,2 %, par rapport à 0,9 % en novembre 2013. Dans le secteur privé, neuf conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 2,4 %, une hausse de 1,2 % enregistrée le mois précédent.

Dans ce numéro

	page
Conventions conclues en décembre	1
Règlements des salaires	2
Tendances des salaires par secteur	3 - 4
Règlements du mois de décembre	5 - 7
Sommaire de règlements choisis	8
Principales négociations en cours	19
Index des prix à la consommation	19

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400 avenue University 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Pour les règlements en décembre, l'industrie avec la plus haute augmentation annuelle moyenne de salaire de base était dans le secteur de la construction. La plus basse augmentation annuelle moyenne des salaires de base était dans le secteur des services de santé et sociaux. L'augmentation annuelle moyenne des salaires de base dans le secteur de la construction était de 2,8 % pour trois règlements, tandis que dans les autres services, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base était de 2,5 % pour un règlement. Dans le transport, communications et services publics, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base était de 1,9 % pour deux règlements. Le secteur de l'administration publique a rapporté une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,8 % pour cinq règlements. Le secteur des services de santé et sociaux ont rapporté une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 0,7 % pour 32 règlements.

Ministère du travail

Services des règlements des différends

Règlements des salaires - décembre

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne le mois courant, les trois années courantes

	DÉCEMBRE			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	2011	2012	janv - déc 2013
			%			%
Secteur privé	9	4 159	2,4	1,9	1,2	2,3
Secteur public	40	22 027	1,2	1,6	1,4	0,5
Tous les règlements	49	26 186	1,4	1,7	1,3	1,0

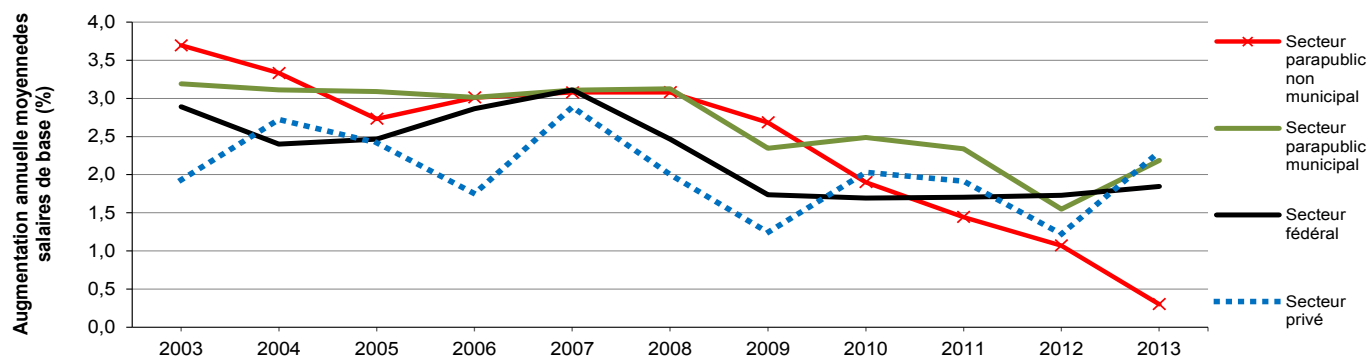
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, les trois années courantes

	DÉCEMBRE			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	2011	2012	janv - déc 2013
			%			%
Industries						
Primaire	-	-	-	3,3	2,1	2,1
Manufacturière	3	589	1,5	1,4	0,8	1,2
Construction	3	2 300	2,8	1,3	1,9	2,6
Commerce et finances	-	-	-	1,3	1,0	1,4
Transport, communications et services publics	2	670	1,9	2,6	1,9	2,1
Administration publique	5	8 863	1,8	2,2	1,4	1,1
Éducation et services connexes	3	1 748	1,0	1,9	1,2	0,0
Services de santé et sociaux	32	11 416	0,7	1,2	1,2	1,0
Autres services	1	600	2,5	2,0	1,4	2,0
Tous les règlements	49	26 186	1,4	1,7	1,3	1,0

Les catégories utilisées dans le tableau 2 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tendances des salaires par secteur

Graphique 1 : Tendances de règlements du secteur public (ventilation : secteur parapublic non municipal / secteur parapublic municipal / fédéral) et du secteur privé



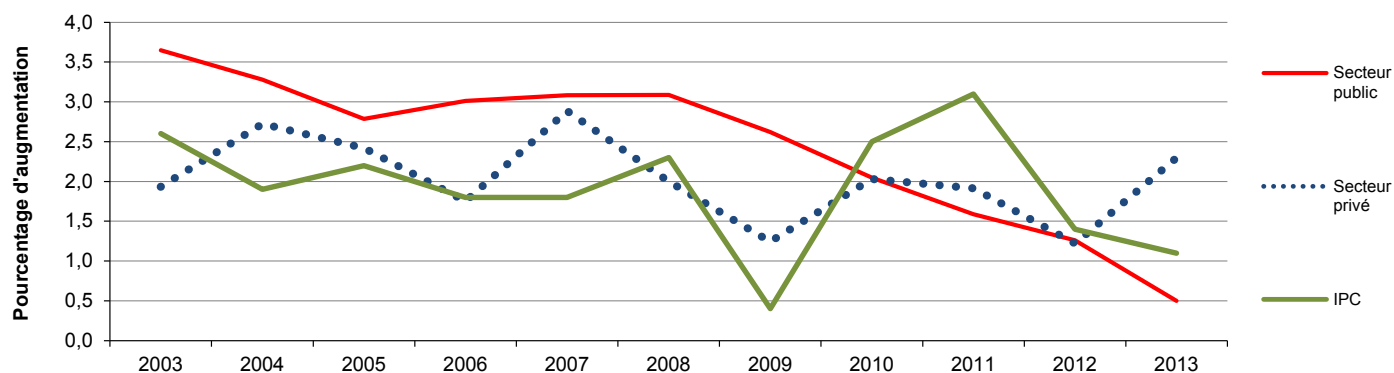
Le graphique ci-dessus illustre de l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans le secteur parapublic non municipal, le secteur parapublic municipal, le secteur public fédéral et le secteur privé en Ontario de 2003 à 2013.

De janvier à décembre 2013, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic non municipal s'établit à 0,3 % par rapport à 1,1 % enregistré en 2012. L'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic municipal s'établit à 2,2 % de janvier à décembre 2013.

De janvier à décembre 2013, l'augmentation annuelle des salaires de base dans le secteur fédéral a eu une tendance horizontale depuis 2009 et s'établit à 1,8 %.

De janvier 2013 à décembre 2013, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur privé a établi à 2,3 % par rapport à 1,2 % enregistré pour 2012.

Graphique 2 : Tendances de l'Index des prix à la consommation et de règlements du secteur public (excluant le secteur fédéral) et du secteur privé



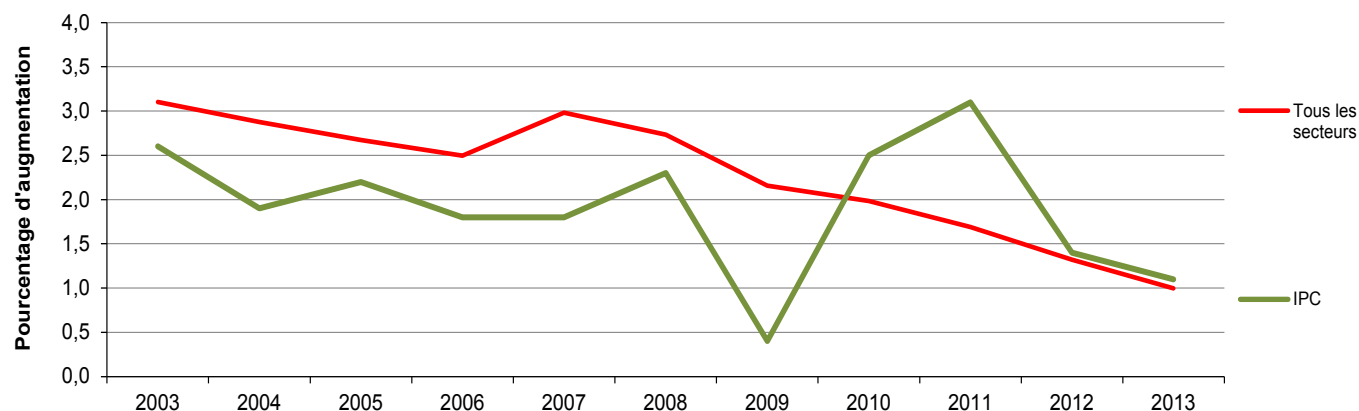
Le graphique ci-dessus illustre l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus pour le secteur public (excluant le secteur fédéral), le secteur privé, ainsi que l'index des prix à la consommation pour la province de l'Ontario de 2003 à décembre 2013.

De janvier 2013 à décembre 2013, le secteur public combiné (excluant le secteur fédéral), l'augmentation annuelle de salaires de base s'établit à 0,5 % par rapport à 1,3 % enregistré en 2012.

De janvier à décembre 2013, la moyenne mobile pour l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario s'établit à 1,1 %, une baisse par rapport à 1,4 % enregistré en 2012.

Tendances des salaires par secteur (2003 - 2013)

Graph 3: Index des prix à la consommation et toutes les catégories confondues des tendances de règlement



Le graphique ci-dessus illustre la moyenne des augmentations annuelles des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans tous les secteurs (privé, fédéral, municipal et non municipal), ainsi que l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario de 2003 à 2013.

De janvier à décembre 2013, la moyenne de l'augmentation annuelle des salaires de base dans tous les secteurs s'est stabilisée à 1,0%, par comparaison au taux de 1,3 % rapporté en 2012.

De janvier à décembre 2013, la moyenne mobile de l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établie à 1,1 %, une diminution par rapport au taux de 1,4 % rapporté en 2012.

Les données sur les salaires sont tirées des conventions touchant 150 employés ou plus un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Les conventions retenues ont été ratifiées du 1^{er} janvier, 2003 au 30 décembre 2013 données à jour le 31 décembre, 2013. Les données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base sur la durée de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. En ce qui concerne le secteur privé, les données comprennent les estimations des primes de vie chère.

Tableau 3 : Règlements du mois de décembre

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Manufacturière						
Amhil Enterprises (usine)	Workers United	1,8	2,0	225	36	2016-09-30
Rich Products of Canada Limited (Fort Erie)	UNIFOR	2,2 ²	2,5	211	36	2016-11-09
Martinrea Metallic Canada Inc (div. Ridgetown)	UNIFOR	0,0 ^{1,2}	0,0	153	37	2016-11-30
Construction						
Durham Residential Construction Labour Bureau (logement peu élevé)	Journaliers	2,8	3,4	300	36	2016-04-30
Metropolitan Toronto Apartment Builders Ass'n	Journaliers	2,8	3,2	1 000	36	2016-04-30
Toronto Residential Construction Labour Bureau (petits immeubles)	Journaliers	2,8	3,2	1 000	36	2016-04-30
Transport, communications et services publics						
NAV Canada (électroniques)	FIOE	2,0 ³	2,0	240	36	2016-12-31
DHL Express (Canada) Ltd	UNIFOR	1,8 ¹	2,0	430	45	2016-12-31
Administration publique						
Conseil du Trésor du Canada	APASE	1,8	1,8	555	36	2014-06-30
Conseil du Trésor du Canada (services de frontière)	AFPC	1,8	1,8	5 054	36	2014-06-20
Ville de Brampton (extérieur / bureau)	SCFP	1,7	1,9	528	48	2017-03-31
Ville de Brampton (professionnel / technique)	SCFP	1,7	1,9	346	48	2017-03-31
Municipalité régionale de York (internes / externes / ambulanciers)	SCFP	2,0	1,9	2 380	36	2016-03-31
Éducation et services connexes						
Université McMaster (unité 2 - professeurs à la leçon)	SCFP	0,5 ^{1,2}	0,0	198	52	2017-08-31
Université Wilfrid Laurier (personnel enseignant / bibliothécaires) (temps partiel)	Wilfrid Laurier University Faculty Assn	1,5 ¹	1,5	350	36	2016-08-31
Université Queen's (assistants d'enseignement / stagiaires)	AFPC	0,9	0,0	1 200	48	2017-04-30
Services de santé et sociaux						
Baycrest Centre For Geriatric Care (service / infirmier auxiliaire autorisé) (temps plein)	UIES	0,7 ¹	0,7	430	50	2017-12-31
Baycrest Centre For Geriatric Care (Baycrest Hospital) (service / infirmier auxiliaire autorisé) (temps partiel)	UIES	0,7 ¹	0,7	400	50	2017-12-31
Thunder Bay Regional Health Sciences Centre (service / tech. / infirmier auxiliaire autorisé) (temps partiel)	UIES	0,7 ¹	0,7	168	50	2017-12-31
Mount Sinai Hospital (service) (temps partiel)	UIES	0,7 ¹	0,7	197	50	2017-12-31
Toronto East General Hospital (service / infirmier auxiliaire autorisé) (temps plein)	UIES	0,7 ¹	0,7	371	50	2017-12-31

(page suivante)

¹ excluant les paiements forfaitaires

² restructuration des barèmes de salaire

³ à compter du 1^{er} janvier 2014, le dernier échelon d'augmentation de salaire d'ANS-TEC-2 donne droit à une pension

Tableau 3 : Règlements du mois de décembre (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Services de santé et sociaux						
Niagara Health System (bureau)	UIES	0,7 ¹	0,7	1 454	50	2017-12-31
Quinte Health Care Corp (bureau)	UIES	0,7 ¹	0,7	227	50	2017-12-31
West Park Healthcare Centre (service / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	0,7 ¹	0,7	361	50	2017-12-31
Georgian Bay General Hospital (service / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	0,7 ¹	0,7	257	50	2017-12-31
Southlake Regional Health Centre (service / tech. / infirmier auxiliaire autorisé) (temps partiel)	UIES	0,7 ¹	0,7	322	50	2017-12-31
Royal Victoria Hospital (service / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	0,7 ¹	0,7	642	50	2017-12-31
Brant Community Healthcare System (service / tech. / infirmier auxiliaire autorisé) (temps plein)	UIES	0,7 ¹	0,7	207	50	2017-12-31
MIC's Group of Health Services (service / bureau / tech. / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	0,7 ¹	0,7	239	50	2017-12-31
Orillia Soldiers' Memorial Hospital (service) (temps plein)	UIES	0,7 ¹	0,7	161	50	2017-12-31
Headwaters Health Care Corp (service / tech. / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	0,7 ¹	0,7	211	50	2017-12-31
North York General Hospital (service / bureau / tech. / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	0,7 ¹	0,7	1 208	50	2017-12-31
Niagara Health System (bureau)	UIES	0,7 ¹	0,7	451	50	2017-12-31
Brant Community Healthcare System (service / tech. / infirmier auxiliaire autorisé) (temps partiel)	UIES	0,7 ¹	0,7	237	50	2017-12-31
Thunder Bay Regional Health Sciences Centre (service / tech. / infirmier auxiliaire autorisé) (temps partiel)	UIES	0,7 ¹	0,7	300	50	2017-12-31
Mount Sinai Hospital (bureau)	UIES	0,7 ¹	0,7	150	50	2017-12-31
Mount Sinai Hospital (service) (temps partiel)	UIES	0,7 ¹	0,7	197	50	2017-12-31
Toronto East General Hospital (service / infirmier auxiliaire autorisé) (temps partiel)	UIES	0,7 ¹	0,7	429	50	2017-12-31
Southlake Regional Health Centre (bureau) (temps plein)	UIES	0,7 ¹	0,7	199	50	2017-12-31
Southlake Regional Health Centre (service / tech. / infirmier auxiliaire autorisé) (temps partiel)	UIES	0,7 ¹	0,7	270	50	2017-12-31
Southlake Regional Health Centre (bureau) (temps partiel) (unité 49C)	UIES	0,7 ¹	0,7	190	50	2017-12-31
Bluewater Health (Lambton Hospital) (service / bureau / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	0,7 ¹	0,7	695	50	2017-12-31
Women's College Hospital (bureau)	UIES	0,7 ¹	0,7	184	50	2017-12-31
Muskoka Algonquin Healthcare (service)	UIES	0,7 ¹	0,7	184	50	2017-12-31

(page suivante)

¹ excluant les paiements forfaitaires

Tableau 3 : Règlements du mois de décembre

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Services de santé et sociaux						
Hotel Dieu Shaver Health & Rehabilitation Centre (service / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	0,7 ¹	0,7	230	50	2017-12-31
Comté de Simcoe (Sunset/Simcoe/Trillium Manor) (service / infirmier auxiliaire autorisé)	UIES	2,0	2,0	440	24	2013-12-31
Community Living St. Catharines (temps partiel) (temps plein)	SCFP	0,0 ¹	0,0	173	24	2014-03-31
Kentwood Park/Maplewood/Rosebridge Manor/Westlake Terrace (service / infirmier auxiliaire autorisé)	TUAC-Can	0,7 ¹	2,0	232	36	2014-04-30
Autres services						
Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd (ACC, RSB&G, E11) (temps plein / temps partiel)	Teamsters	2,5 ²	2,7	600	36	2016-06-30

¹ excluant les paiements forfaitaires

² restructuration des barèmes de salaire

Sommaire de règlements choisis (Éléments monétaires principaux axés sur les renseignements disponibles)

Hôpitaux participants et Union internationale des employés des services, section locale 1 (29 conventions couvrant 10 571 employés)

Partie d'un protocole de règlement négocié de façon centralisée pour 33 hôpitaux couvrant 67 conventions renouvelées pour 51 mois pour 12 977 infirmiers auxiliaires autorisés, employés de service et employés de bureau, à compter du 11 octobre 2013, expirant le 31 décembre 2017

- augmentation de salaire de 0,7 % chaque année en plus des paiements forfaitaires
- prestations de soins de santé améliorées
- allocation pour chaussures de sécurité améliorée, indemnité de disponibilité et prime de quart
- droit amélioré à des vacances, jusqu'à cinq semaines après 12 ans de travail et 6 semaines après 20 ans de travail, gagné pendant l'année de vacances 2014

Municipalité régionale de York et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 905 (2 380 employés internes / externes et ambulanciers)

Convention renouvelée pour trois ans, en vigueur le 1^{er} avril 2013, expirant le 31 mars 2016

- augmentations de salaire de 1,9 % la première année et de 2 % la deuxième année et la troisième année
- augmentations aux prestations de soins de la vue
- modification au programme d'avantages sociaux pour les travailleurs de plus de 65 ans

Résumé du quatrième trimestre de 2013

Durant le quatrième trimestre de 2013, 133 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés basés en Ontario. Ces conventions touchaient 64 040 employés (tableau 4) dont 83,5 % (53 489) dans le secteur public. Par industrie, la majorité des employés était dans les soins de santé et assistance sociale (36 278), les administrations publiques locales, municipales et régionales (5 875), l'administration publique fédérale (5 772) et les services d'enseignement (4 254) (tableau 7).

Rajustements de salaires

Les règlements du quatrième trimestre (tableau 4) prévoyaient une augmentation annuelle moyenne globale de salaire de 1,2 %, une baisse de 1,7 % au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était 1,1 % par rapport à 1,7 % au trimestre précédent. Le secteur privé a rapporté une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,8 %, inchangé par rapport au trimestre précédent. Les industries ayant les plus hautes augmentations annuelles moyennes de salaire dans le quatrième trimestre (tableau 7) étaient dans la fabrication de produits chimiques (3,5 %), services immobiliers et services de location et de location à bail (2,9 %) et construction (2,8 %). Les rajustements de salaire pour les industries ayant une haute concentration des employés étaient de 0,8 % dans les soins de santé et assistance sociale (36 278), 1,9 % dans les administrations publiques locales, municipales et régionales (5 875), 1,8 % dans l'administration publique fédérale (5 772) et 1,4 % dans les services d'enseignement (4 254) (tableau 7).

Durant le quatrième trimestre de 2013, environ 56 % (35 846) de tous les employés (tableau 5) ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 0,1 % à 0,9 % par rapport à 24,8 % (15 889) qui ont reçu des augmentations variant de 1 % à 1,9 %. Dans le secteur public, 64,9 % (34 691) des employés étaient couverts par des conventions avec des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 0,1 % à 0,9 % par rapport à 10,9 % (1 155) des employés du secteur privé. Dans le secteur privé 45,9 % (4 845) des employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 2 % à 2,9 %, par rapport à 8,2 % (4 393) des employés du secteur public.

Sur le nombre total d'employés pour lesquels on a conclu des conventions durant le quatrième trimestre de 2013 (tableau 9), 59,7 % (38 242) étaient couverts par des conventions de quatre ans. Dans le secteur privé, les conventions de trois ans étaient les plus communes, couvrant de 67,2 % (7 088) des employés, par rapport à 5,7 % (605) des employés couverts par des conventions de deux ans. Dans le secteur public, 68 % (36 381) des employés étaient couverts par des conventions de quatre ans et 25,4 % (13 563) des conventions de trois ans. Environ 57,6 % (2 489) des employés du secteur manufacturier et 27,7 % (15 862) des employés du secteur non manufacturier étaient couverts par des conventions de trois ans.

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été ratifiées dans les 4,2 mois suivant le début des négociations, par rapport à 7,5 mois dans le secteur public (tableau 12).

Parmi tous les règlements conclus durant le quatrième trimestre de 2013, 43 conventions touchant 24 % (15 351) des employés ont été conclues directement par les parties par rapport à 73 conventions touchant 62 % (39 740) des employés qui ont été conclues avec l'aide de la conciliation, de la post-conciliation ou de la médiation. Douze (12) conventions touchant 10,5 % (6 737) des employés ont été conclues par arbitrage et cinq (5) conventions ont été conclues après un arrêt de travail (tableau 13).

Dans le secteur public environ 64,7 % (34 602) des employés ont conclu des règlements avec l'aide de la conciliation, de la post-conciliation ou de la médiation, tandis que 25,5 % (13 618) l'ont fait par négociation directe. Dans le secteur privé, 49 % (5 138) des employés ont conclu des conventions avec l'aide de la conciliation ou de la médiation par rapport à 16,4 % (1 733) qui l'ont fait par négociation directe.

Négociation à venir

Les négociations principales qui se poursuivent au premier trimestre de 2014 touchent le gouvernement fédéral, les municipalités, les commissions des services policiers, les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les foyers pour personnes âgées, les universités, la société de la Croix-Rouge canadienne, le secteur de la construction (non ICI) et le Council of Academic Hospitals of Ontario.

Les conventions principales expirant au cours du premier trimestre de 2014 comprennent le Bruce Power. Dans le secteur public, les expirations principales incluent les hôpitaux, les services communautaires, la vie communautaire, les diverses municipalités, le gouvernement de l'Ontario (AEEGAPCO), Winners Merchants, Pharma Plus Drugmarts, les maisons de soins infirmiers et le transport urbain.

Arrêts de travail

En 2013, 35 arrêts de travail ont été signalés sous la juridiction de l'Ontario, par rapport à 135 en 2012. Les arrêts de travail en 2013 ont impliqué 13 155 employés et entraîné la perte de 288 310 jours-personnes, par rapport à 65 982 employés et à 200 600 jours-personnes en 2012 (tableaux 14 et 15).

En 2013, 13 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier, une baisse par rapport aux 18 signalés en 2012. En comparaison, le secteur non manufacturier a déclaré 14 arrêts de travail, par rapport à 98 signalés en 2012. Dans le secteur de la construction, huit (8) arrêts de travail ont été déclarés en 2013. En 2013, les arrêts de travail ont entraîné une perte de travail estimée à 0,02 % du temps de travail total en Ontario (tableaux 15 et 16).

Tableau 4 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), le quatrième trimestre de 2012 au quatrième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Quatrième trimestre 2012									
Secteur privé	35	16 283	1,6	4	1 809	0,4	31	14 474	1,7
Secteur public	52	62 037	1,2	1	18 620	1,4	51	43 417	1,1
Toutes les conventions	87	78 320	1,3	5	20 429	1,4	82	57 891	1,3
Premier trimestre 2013									
Secteur privé	48	64 002	2,3	11	10 229	1,8	37	53 773	2,4
Secteur public	361	317 790	0,1	-	-	-	361	317 790	0,1
Toutes les conventions	409	381 792	0,4	11	10 229	1,8	398	371 563	0,4
Deuxième trimestre 2013									
Secteur privé	88	95 584	2,5	2	472	1,1	86	95 112	2,5
Secteur public	74	45 460	1,8	2	4 980	1,6	72	40 480	1,8
Toutes les conventions	162	141 044	2,2	4	5 452	1,6	158	135 592	2,3
Troisième trimestre 2013									
Secteur privé	28	18 093	1,8	3	5 934	0,7	25	12 159	2,3
Secteur public	40	31 218	1,7	-	-	-	40	31 218	1,7
Toutes les conventions	68	49 311	1,7	3	5 934	0,7	65	43 377	1,8
Quatrième trimestre 2013									
Secteur privé	32	10 551	1,8	5	1 236	0,9	27	9 315	1,9
Secteur public	101	53 489	1,1	-	-	-	101	53 489	1,1
Toutes les conventions	133	64 040	1,2	5	1 236	0,9	128	62 804	1,2

Tableau 5 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), quatrième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Pas d'augmentation	6	2 444	3,8 %	5	1 721	16,3 %	2	723	1,4 %
0,1 - 0,9 pour cent	76	35 846	56,0 %	4	1 155	10,9 %	72	34 691	64,9 %
1,0 - 1,9 pour cent	25	15 889	24,8 %	9	2 370	22,5 %	16	13 519	25,3 %
2,0 - 2,9 pour cent	22	9 238	14,4 %	12	4 845	45,9 %	10	4 393	8,2 %
3,0 - 3,9 pour cent	3	623	1,0 %	2	460	4,4 %	1	163	0,3 %
Toutes les conventions	133	64 040	100,0 %	32	10 551	100 %	101	53 489	100,0%

Tableau 6 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (manufacturier et non manufacturier), le quatrième trimestre de 2012 au quatrième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Quatrième trimestre 2012									
Manufacturier	14	5 472	1,0	3	1 459	0,0	11	4 013	1,4
Non manufacturier	72	72 448	1,3	2	18 970	1,5	70	53 478	1,3
Construction	1	400	3,0	-	-	-	1	400	3,0
Toutes les conventions	87	78 320	1,3	5	20 429	1,4	82	57 891	1,3
Premier trimestre 2013									
Manufacturier	18	5 937	1,4	5	1 837	1,9	13	4 100	1,2
Non manufacturier	381	342 755	0,2	6	8 392	1,8	375	334 363	0,2
Construction	10	33 100	2,6	-	-	-	10	33 100	2,6
Toutes les conventions	409	381 792	0,4	11	10 229	1,8	398	371 563	0,4
Deuxième trimestre 2013									
Manufacturier	15	4 296	1,3	2	472	1,1	13	3 824	1,3
Non manufacturier	95	57 409	1,8	2	4 980	1,6	93	52 429	1,8
Construction	52	79 339	2,6	-	-	-	52	79 339	2,6
Toutes les conventions	162	141 044	2,2	4	5 452	1,6	158	135 592	2,3
Troisième trimestre 2013									
Manufacturier	11	8 423	1,1	3	5 934	0,7	8	2 489	2,2
Non manufacturier	48	35 193	1,7	-	-	-	48	35 193	1,7
Construction	9	5 695	2,5	-	-	-	9	5 695	2,5
Toutes les conventions	68	49 311	1,7	3	5 934	0,7	65	43 377	1,8
Quatrième trimestre 2013									
Manufacturier	15	4 317	1,1	5	1 236	0,9	10	3 081	1,2
Non manufacturier	114	57 158	1,1	-	-	-	114	57 158	1,1
Construction	4	2 565	2,8	-	-	-	4	2 565	2,8
Toutes les conventions	133	64 040	1,2	5	1 236	0,9	128	62 804	1,2

Tableau 7 : Augmentation annuelles moyennes des taux de salaires de base par industrie, quatrième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Secteur manufacturier									
Fabrication de produits chimiques	1	280	3,5	-	-	-	1	280	3,5
Fabrication de produits métalliques	1	153	0,0	-	-	-	1	153	0,0
Fabrication d'aliments	4	1 316	1,5	-	-	-	4	1 316	1,5
Fabrication de machines	1	200	0,6	-	-	-	1	200	0,6
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2	503	0,8	1	278	0,0	1	225	1,8
Fabrication de matériel de transport	6	1 865	0,8	4	958	1,2	2	907	0,3
Total	15	4 317	1,1	5	1 236	0,9	10	3 081	1,2
Secteur non manufacturier									
Transport et entreposage	6	2 115	1,5	-	-	-	6	2 115	1,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	1	225	1,5	-	-	-	1	225	1,5
Commerce de gros	1	172	2,5	-	-	-	1	172	2,5
Services d'enseignement	8	4 254	1,4	-	-	-	8	4 254	1,4
Soins de santé et assistance sociale	77	36 278	0,8	-	-	-	77	36 278	0,8
Services immobiliers et services de location et de location à bail	2	520	2,9	-	-	-	2	520	2,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	1	185	1,7	-	-	-	1	185	1,7
Arts, spectacles et loisirs	1	600	2,5	-	-	-	1	600	2,5
Hébergement et services de restauration	2	403	1,3	-	-	-	2	403	1,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	2	759	2,0	-	-	-	2	759	2,0
Administration publique fédérale	3	5 772	1,8	-	-	-	3	5 772	1,8
Administration publiques locales, municipales et régionales	10	5 875	1,9	-	-	-	10	5 875	1,9
Total	114	57 158	1,1	-	-	-	114	57 158	1,1
Construction	4	2 565	2,8	-	-	-	4	2 565	2,8
Toutes les industries	133	64 040	1,2	5	1 236	0,9	128	62 804	1,2

Les catégories utilisées dans le tableau 7 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base pour toutes les industries, quatrième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Manufacturier	15	4 317	1,1	5	1 236	0,9	10	3 081	1,2
Non manufacturier	114	57 158	1,1	-	-	-	114	57 158	1,1
Construction	4	2 565	2,8	-	-	-	4	2 565	2,8
Toutes les industries	133	64 040	1,2	5	1 236	0,9	128	62 804	1,2

Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée, et par secteur, quatrième trimestre de 2013

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Conventions de deux ans	9	3 869	1,7	2	605	2,4	7	3 264	1,6
Conventions de trois ans	39	20 651	1,8	20	7 088	2,0	19	13 563	1,7
Conventions de quatre ans	81	38 242	0,8	7	1 861	1,0	74	36 381	0,8
Conventions de cinq ans	2	522	1,4	2	522	1,4	-	-	-
Conventions de six ans	1	475	1,5	1	475	1,5	-	-	-
Conventions de neuf ans	1	281	3,0	-	-	-	1	281	3,0
Toutes les conventions	133	64 040	1,2	32	10 551	1,8	101	53 489	1,1

Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée (manufacturier et non manufacturier), quatrième trimestre de 2013

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Conventions de deux ans	-	-	-	8	3 604	1,6	1	265	2,8
Conventions de trois ans	9	2 489	1,4	27	15 862	1,7	3	2 300	2,8
Conventions de quatre ans	4	1 003	0,4	77	37 239	0,8	-	-	-
Conventions de cinq ans	1	350	0,8	1	172	2,5	-	-	-
Conventions de six ans	1	475	1,5	-	-	-	-	-	-
Conventions de neuf ans	-	-	-	1	281	3,0	-	-	-
Toutes les conventions	15	4 317	1,1	114	57 158	1,1	4	2 565	2,8

Tableau 11 : Durée des négociations par secteur, quatrième trimestre de 2013

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	Conventions	Employés	Conventions	Employés	Conventions	Employés
1 - 3 mois	51	16 897	16	4 122	35	12 775
4 - 6 mois	50	27 834	9	2 944	41	24 890
7 - 9 mois	14	5 467	4	1 185	10	4 282
10 - 12 mois	4	2 482	3	2 300	1	182
13 mois et plus	14	11 360	-	-	14	11 360
Total	133	64 040	32	10 551	101	53 489

Tableau 12 : Durée moyenne des négociations par secteur, quatrième trimestre de 2013

Durée moyenne des négociations	
	mois
Secteur privé	4,2
Secteur public	7,5
Total	6,7

Tableau 13 : Étape de règlement par secteur, quatrième trimestre de 2013

	Total			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Négociation directe	43	15 351	24,0	7	1 733	16,4	36	13 618	25,5
Conciliation	18	6 982	10,9	7	2 239	21,2	11	4 743	8,9
Négociation post-conciliation	39	26 489	41,4	-	-	-	39	26 489	49,5
Médiation	16	6 269	9,8	12	2 899	27,5	4	3 370	6,3
Arbitrage obligatoire	7	3 212	5,0	-	-	-	7	3 212	6,0
Arbitrage volontaire	5	3 525	5,5	3	2 300	21,8	2	1 225	2,3
Perturbation de travail avec négociation	1	555	0,9	-	-	-	1	555	1,0
Perturbation de travail avec médiation	4	1 657	2,6	3	1 380	13,1	1	277	0,5
Total	133	64 040	100,0	32	10 551	100	101	53 489	100,0

Tableau 14 : Arrêts de travail, 2012 et 2013

	2013	2012
Manufacturier	13	18
Non manufacturier	14	98
Construction	8	19
Toutes les industries	35	135

Tableau 15 : Jours-personnes perdus, 2012 et 2013

	2013	2012
Manufacturier	128 970	66 240
Non manufacturier	33 490	129 310
Construction	125 850	5 050
Toutes les industries	288 310	200 600

Au 31 décembre 2013, 7 arrêts de travail, représentant un nombre total de 302 employés, ont été rapportés au mois de janvier 2014.
(Données recueillies pour tous les arrêts de travail touchant deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

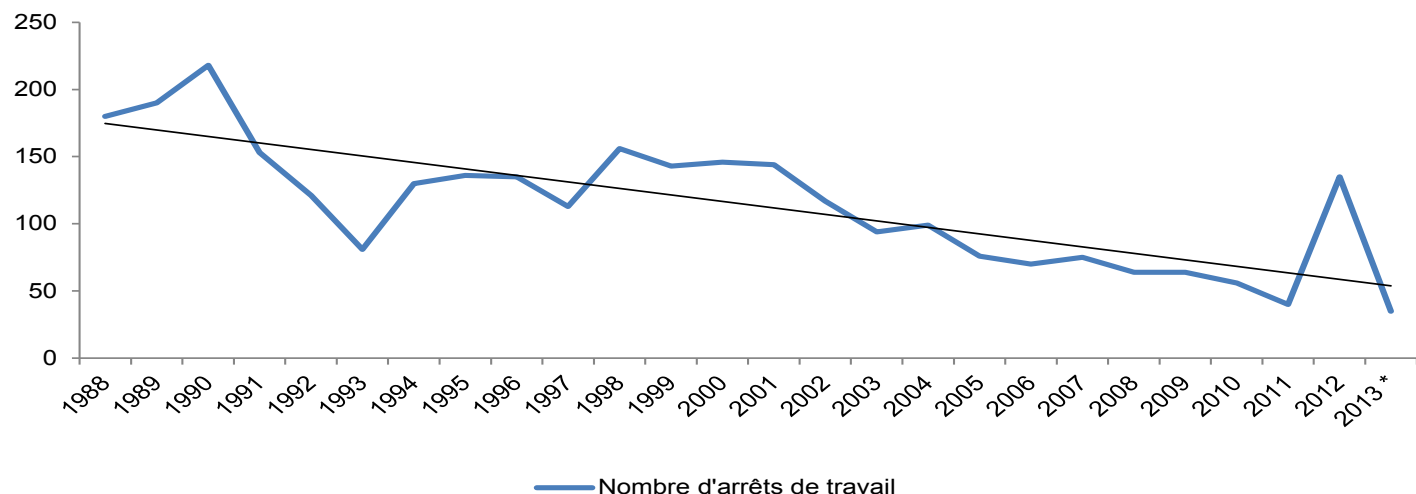
Tableau 16 : Arrêts de travail en Ontario, 1988- décembre 2013

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1988	180	62 082	345	1 362 150	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010	56	10 711	191	704 630	65,8	71	0,05
2011	40	11 502	288	352 160	30,6	65	0,02
2012	135	65 982	489	200 600	3,0	13	0,01
2013*	35	13 155	376	288 310	21,9	48	0,02

* préliminaire

Source: Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends

Arrêts de travail



* préliminaire

Le nombre d'arrêts de travail ont une tendance à la baisse de 1988 à 2011. En 1990, le nombre maximal était de 218 arrêts de travail. Le nombre minimal est rapporté avec 35 arrêts de travail en 2013. Environ 50 % du nombre d'arrêts de travail pendant 2012 étaient dus aux conventions de Conseil scolaires pendant le mois de décembre. Pour la période entre janvier et décembre 2013, il y avait 35 arrêts de travail couvrant 13 155 employés avec 288 310 jours-personnes perdus au total.

Tableau 17 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	PIPSC et al	Canada	28 920	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	SCFP et al	Divers endroits	24 550	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc. des policiers	Divers endroits	5 200	Diverses dates
Hôpitaux	SCFP et al	Divers endroits	115 000	Diverses dates
Maisons de soins infirmiers / foyers pour les personnes âgées	AIIO, SEFPO et al	Divers endroits	27 180	Diverses dates
Universités	SCFP et al	Divers endroits	15 280	Diverses dates
Gouvernement de l'Ontario (police provincial) (en civil et en uniforme)	Ontario Provincial Police	Province	8 200	2011-12-31
Société de la Croix-Rouge canadienne	UIES	Province	3 400	2013-03-31
Construction (non ICI)	Journaliers et al	Province	26 700	2013-04-30
Council of Academic Hospitals of Ontario	PARO	Divers endroits	4 000	2013-06-30
Bruce Power	SCFP, section locale 1000	Comté de Bruce	2 450	2013-12-31
Pharma Plus Drugmarts	TUAC-Can	Divers endroits	2 540	2014-01-04
Winners Merchants Intl. LP	Workers United	Province	1 400	2014-01-31

Au 31 décembre 2013, il y avait 318 conventions applicables à 150 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 18 : Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	octobre 2013	novembre 2013	décembre 2013	2010	2011	2012	Données à ce jour 2013
Canada	0,7	0,9	1,2	1,8	2,9	1,5	0,9
Ontario	0,9	1,1	1,5	2,4	3,1	1,4	1,1
Toronto	1,1	1,3	1,6	2,5	3,0	1,5	1,2
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	0,8	0,9	1,3	2,5	3,0	1,3	1,0
Thunder Bay	0,8	1,1	1,7	2,1	3,1	0,9	0,9

* Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données à partir du mois de mars, juin, septembre et décembre incluent des informations trimestrielles. Les catégories utilisées dans ce présent rapport sont maintenant basées en vertu du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 150 employés ou plus, un échantillon représentant 81 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.